



Atteinte à la vie privé et erreur de commande

Par **Hénix**, le **30/05/2011** à **15:04**

Bonjour, Suite à un achat sur un site marchand en ligne, j'ai été victime d'atteinte à la vie privée. Je m'explique : J'ai effectué un achat sur un site en ligne qui c'est mal passé ! erreur de commande, produit non conforme à ceux commandés ! je contacte leurs SAV pour échanger mes produits, le SAV peine à répondre aux mails, j'arrive finalement avec difficulté à avoir une adresse postale pour renvoyer mes produits et on m'indique que l'échange sera fait. Ensuite silence radio du SAV relance de mails pas de réponse ou peut, par surprise je reçois ma commande retour SAV qui logiquement à du réparer les erreurs de commande il n'en est rien même produit retourné. Je décide donc de laisser un message sur leurs forum de discussion pour expliquer mon mécontentement d'erreur de commande qui n'est pas réglé, et du peut de réactivité de leurs SAV qui peine à répondre aux mails etc... et pour garder bonne figure auprès des autres clients ils se permettent d'afficher à vue de tous le peut d'échange mail que nous avons eu sans mon accord et mon consentement avec les données personnelles (nom de famille, mail etc...) ce qui est une atteinte à la vie privée. Je voudrais savoir quel sont les démarches à faire pour l'erreur de commande qui est payée et non réglée et surtout pour l'atteinte à la vie privée ? car le site marchand ne répond plus et fait l'autruche. Cordialement !